



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Nomination

**Rabat, le 7 juillet 2015**

Conformément aux dispositions de l'article 91 de la Constitution ainsi que celles de l'article 45 de la Loi n° 76-03 portant Statut de Bank Al-Maghrib, promulguée par le Dahir n° 1-05-38 du 20 chaoual 1426 (23 novembre 2005), Monsieur Abderrahim BOUAZZA est nommé Directeur Général de Bank Al-Maghrib, à compter du 6 juillet 2015.